

INSTITUT SUPERIEUR DE PHILOSOPHIE
ET DE SCIENCES HUMAINES DON BOSCO-LOME

Mosaïque



**Revue interafricaine de Philosophie
et de Sciences Humaines**

N° 23 Juin 2019

ISSN 1812-8645

INSTITUT SUPERIEUR DE PHILOSOPHIE
ET DE SCIENCES HUMAINES DON BOSCO-LOME

Mosaïque



**Revue interafricaine de Philosophie
et de Sciences Humaines**

N° 23 Juin 2019

ADMINISTRATION DE LA REVUE MOSAÏQUE

Revue interafricaine de Philosophie et de Sciences humaines

Revue semestrielle créée en 2003. Éditée par l'ISPSH Don Bosco Lomé (Togo)

Directeur administratif : Rvd Dr Dieudonné E. O. OTEKPO
Directeur de publication : Professeur Adovi N'buéké GOEH-AKUE
Rédacteur en chef : Professeur Datè Fodio GBIKPI-BENISSAN

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr N'buéké A. Goeh-Akue (Université de Lomé), Pr Datè F. Gbikpi-Benissan (Université de Lomé), Pr Yaovi Akakpo (Université de Lomé), Pr Octave N. Broohm (Université de Lomé), Pr Yao S. Akakpo-Numado (Université de Lomé), Mawusse K. Akue Adotevi, MC (Université de Lomé), Koumealo G. Anate, MC (Université de Lomé), Komi Kouvon, MC (Université de Lomé).

COMITÉ DE LECTURE

Pr Komla M. Nubukpo (Université de Lomé), Pr Kwami C. Dikenou (Université de Lomé), Pr Eshoham Assima-Kpatcha (Université de Lomé), Adjo M. Quashie, MC (Université de Lomé), Tossou Atchrimi, MC (Université de Lomé), Pr Souleymane B. Diagne (Université de Columbia), Pr Pierre G. Nakoulima (Université Ouaga I-Joseph Ki-Zerbo), Pr Mahamadé Savadogo (Université Ouaga I-Joseph Ki-Zerbo), Pr Kanvaly Fadiga (Université Houphouët-Boigny, Abidjan), Pr Paul N'Da (Université Houphouët-Boigny, Abidjan), Pr François Joseph Azoh, (École Normale Supérieure d'Abidjan), Boussanlègue Tchable, MC (Université de Kara).

Secrétaire de rédaction : Aklesso Nao

Contact : *MOSAÏQUE*
Institut Supérieur de Philosophie et de Sciences Humaines,
Don Bosco (ISPSH Don Bosco)
09 BP : 9141 Lomé 09, Togo.
Tél. : (+228) 22 27 01 56/Cel : (228) 93 08 80 80/98 87 97 27
E-mail : revuemosaique@ispshdblome.com

© ISPSH, Juin 2019

ISSN : 1812-8645

Dépôt légal : 52/MATDCL/Juin 2019

Tous droits réservés.

PRÉSENTATION

MOSAÏQUE est une revue pluridisciplinaire publiée par l'Institut supérieur de philosophie et de sciences humaines Don Bosco (ISPSH Don Bosco) de Lomé (Togo). Elle publie des articles de recherche scientifique en philosophie et sciences humaines. La revue donne priorité aux textes qui portent sur les questions africaines en lien avec la thématique « Science, Développement, Société ». Bien sûr, l'ouverture de *Mosaïque* aux problèmes d'ailleurs est certaine. Les textes sont sélectionnés par le comité scientifique, en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique. Le comité scientifique apprécie la qualité des textes. Les textes qui sont retenus par le comité scientifique sont publiés sur décision de l'administration et de la rédaction de la revue. Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés aux auteurs. La revue paraît en français. Toutefois, les auteurs qui utilisent l'anglais comme langue de travail peuvent soumettre leurs textes dans ladite langue.

1. Périodicité

MOSAÏQUE est une revue semestrielle (deux numéros par an). Le premier numéro de l'année paraît en juin et le deuxième numéro en décembre.

2. Conditions de publication des articles

- Les articles doivent être originaux. Ils ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure. Tous les articles sont soumis à un logiciel anti-plagiat.
- Tous les articles proposés sont soumis à l'appréciation de deux instructeurs spécialistes de la discipline. Aucun article dont les rapports d'instruction sont défavorables n'est publié.
- La lecture des textes proposés prend en compte les critères suivants : la pertinence de la problématique et des fondements théoriques, la rigueur de la méthodologie, la clarté de la langue, la qualité de la réflexion, la qualité et la richesse de la documentation (références bibliographiques), la pertinence de la conclusion.
- Les propositions de correction éventuelles sont transmises à l'auteur par le secrétariat de rédaction.
- Les articles qui ne sont pas rédigés ou révisés, par leurs auteurs, conformément aux normes éditoriales de la revue *Mosaïque* ne sont pas publiés.
- La revue reçoit des comptes rendus d'ouvrage dont la longueur peut être d'une ou deux pages.

3. Normes éditoriales

Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

a. Longueur des articles : 12 à 18 pages.

b. Normes typographiques : police : times new roman ; taille : 12 ; interligne : 1,5 ; marges (supérieure, inférieure, gauche et droite) : 2,50 cm ; espacement entre les paragraphes : 6 pts ; texte justifié.

c. Structure d'un article

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique. Résumé en Français (objet et objectifs de l'article, méthode utilisée, conclusions dégagées, 150 mots au maximum), Mots-clés (5 à 8 mots), Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français (objet et objectifs de l'article, méthode utilisée, résultats obtenus, 150 mots au maximum), Mots-clés (5 à 8 mots), Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.)

d. Citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées).

- Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

e. Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom(s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex. : 2ⁿ^e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

f. Présentation des figures

La présentation des figures, cartes, graphiques... doit respecter le format de la revue *Mosaïque*.

4. Gestion des contributions

Pour être publié dans *MOSAÏQUE* :

L'auteur

- soumet un article conforme aux règles éditoriales de la revue.
- joint les frais d'instruction de 20.000 F CFA (10.000 F CFA par instructeur).

La rédaction, dans un délai de six semaines, notifie la décision à l'auteur. Trois décisions sont possibles :

- à publier en l'état ;
- à publier après corrections (celles-ci sont indiquées) ;
- refusé (les motifs sont donnés).

Après acceptation, l'auteur paie les frais de publication qui s'élèvent à 25.000 F CFA.

5. Autres considérations

- Les propositions d'article sont envoyées par courriel au secrétariat de rédaction à l'adresse : revuemosaïque@ispshdblome.com avec copie à chaknao@yahoo.fr.
- La rédaction ne donne suite qu'aux textes qui lui sont envoyés directement sans passer par des intermédiaires.
- Le résultat de l'évaluation est communiqué à l'auteur par la même voie.
- L'auteur reçoit la version électronique (tiré à part) de son article publié.

Le Directeur de publication

Pr Adovi N'buéké GOEH-AKUE

SOMMAIRE

PHILOSOPHIE

Repenser le paradoxe libéral de l'harmonie naturelle des intérêts Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE (Université de Kara - Togo).....	3
Le sens de l'histoire et le concept kantien de l'hospitalité universelle Yawo Agbéko AMEWU (Université de Lomé - Togo).....	21
Dynamique individualiste, participation citoyenne et exigence de décentralisation chez Tocqueville Komlan Agbetoézian AZIALE (Université de Kara - Togo)	37
Jean-Marc ELA. Décentrement épistémique et renaissance africaine : penser l'Afrique à partir de son propre terroir Mahougnon SINSIN (Università Pontificia Salesiana Roma-Italia).....	53

SCIENCES HUMAINES

Leadership pédagogique des enseignants des secteurs publics et privés : étude psychosociale Gildas ABI-KABEROU (École Normale Supérieure d'Abidjan - Côte-d'Ivoire)...	77
Représentations sociales des enseignants du Second degré sur la professionnalisation de leur métier Laurent Mahougnon AHLONSOU (École Normale Supérieure d'Abidjan - Côte-d'Ivoire)	93
Représentation sociale du châtime corporel par les enseignants du Primaire au Togo Atsu Dodzi DOM (Université de Lomé - Togo).....	115
Avis du conseiller d'orientation dans le choix du parcours et capitalisation des crédits chez les nouveaux étudiants de Licence à l'Université de Lomé à l'ère du système LMD Yawo Adzéoda HOLU (Université de Lomé - Togo).....	131
Émergence de l'anxiété suite à la détérioration de la qualité de vie : cas de la mastectomie à Kara au Togo Grégoire-Magloire GANSOU, Patrick HOUSSOU, Pagnamam POROMNA (Université d'Abomey Calavi - Benin).....	145
Appropriation des plages et production d'un espace public atypique dans le Grand Lomé Coffi Cyprien AHOLOU, Yawavi Makafui AGBEMEDI (Université de Lomé - Togo)	161
De la décentralisation au risque de dégénérescence sociale au Togo : cas des préfectures de Doufelgou et de la Kéran Yentougle MOUTORE et Assindah MAGNETINE (Université de Kara - Togo).	177
Effets de la crise sécuritaire de 2012 au Mali sur deux branches d'activités artisanales à Djenné Moussa dit Martin TESSOUGUE, Boubacar TOGOLA (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako - MALI).....	191

SOMMAIRE

PHILOSOPHIE

Repenser le paradoxe libéral de l'harmonie naturelle des intérêts Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE (Université de Kara - Togo).....	3
Le sens de l'histoire et le concept kantien de l'hospitalité universelle Yawo Agbéko AMEWU (Université de Lomé - Togo).....	21
Dynamique individualiste, participation citoyenne et exigence de décentralisation chez Tocqueville Komlan Agbetoézian AZIALE (Université de Kara - Togo)	37
Jean-Marc ELA. Décentrement épistémique et renaissance africaine : penser l'Afrique à partir de son propre terroir Mahougnon SINSIN (Università Pontificia Salesiana Roma-Italia).....	53

SCIENCES HUMAINES

Leadership pédagogique des enseignants des secteurs publics et privés : étude psychosociale Gildas ABI-KABEROU (École Normale Supérieure d'Abidjan - Côte-d'Ivoire)	77
Représentations sociales des enseignants du Second degré sur la professionnalisation de leur métier Laurent Mahougnon AHLONSOU (École Normale Supérieure d'Abidjan - Côte-d'Ivoire)	93
Élaboration d'une thèse : un casse-tête pour les étudiants de l'Université de Lomé ? Akimou TCHAGNAOU, Bahama A. B. BAOUTOU, Florentine AKOUÉTÉ HOUSINOU, Walide ASSOUMANOU (Université de Lomé – Togo et Université d'Abomey-Calavi – Bénin)	115

Représentation sociale du châtime corporel par les enseignants du Primaire au Togo Atsu Dodzi DOM (Université de Lomé - Togo).....	129
Avis du conseiller d'orientation dans le choix du parcours et capitalisation des crédits chez les nouveaux étudiants de Licence à l'Université de Lomé à l'ère du système LMD Yawo Adzéoda HOLU (Université de Lomé - Togo).....	147
Émergence de l'anxiété suite à la détérioration de la qualité de vie : cas de la mastectomie à Kara au Togo Grégoire-Magloire GANSOU, Patrick HOUÉSSOU, Pagnamam POROMNA (Université d'Abomey Calavi - Benin).....	145
Appropriation des plages et production d'un espace public atypique dans le Grand Lomé Coffi Cyprien AHLOU, Yawavi Makafui AGBEMEDI (Université de Lomé - Togo).....	163
De la décentralisation au risque de dégénérescence sociale au Togo : cas des préfectures de Doufelgou et de la Kéran Yentougle MOUTORE et Assindah MAGNETINE (Université de Kara - Togo)	179

Effets de la crise sécuritaire de 2012 au Mali sur deux branches d'activités artisanales à Djenné

Moussa dit Martin TESSOUGUE, Boubacar TOGOLA (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako - MALI)..... 193

ÉLABORATION D'UNE THÈSE : UN CASSE-TÊTE POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ?

Akimou TCHAGNAOU, Bahama A. B. BAOUTOU, Florentine AKOUÉTÉ
HOUNSINO, Walide ASSOUMANOU
Université de Lomé (Togo) et Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
akimou.tchagnaou@gmail.com

Résumé

Le doctorat constitue le dernier grade universitaire. Son accès est conditionné par l'obtention de master recherche, du Diplôme d'Études Approfondies (DEA) ou d'un diplôme équivalent. Théoriquement, sa durée de préparation est de trois ans. Cependant, force est de constater que les trois ans constituent la limite inférieure. Une kyrielle d'étudiants prépare le doctorat au-delà de cette durée. L'article a pour objectif de répertorier les causes pour lesquelles la plupart des étudiants n'arrivent pas à soutenir leur thèse dans ce délai. La Faculté des Lettres, Langues et Arts (FLLA), la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (FSHS) et l'Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE) de l'Université de Lomé ont constitué le cadre d'étude. L'étude est qualitative. Les principaux résultats révèlent que les candidats au doctorat en lettres et sciences humaines à l'UL rencontrent autant de difficultés d'ordre institutionnel que socioéconomique et individuel

Mots-clés : doctorat, difficultés, dispositif, encadrement, doctorant.

Abstract

The doctorate is the last university degree. Access is conditional on obtaining a Master's degree, a DEA (Diplôme d'Études Approfondies) or an equivalent diploma. Theoretically, its preparation time is three years. However, it is clear that the three years constitute the lower limit. A myriad of students prepare for the doctorate beyond this period. The article aims to list the causes for which most students fail to support their thesis within this time frame. The Faculty of Letters, Languages and Art (FLLA), the Faculty of Humanities and Society (FSHS) and the National Institute of Educational Sciences (INSE) of the University of Lomé formed the framework of study. The study is qualitative. The main results show that doctoral candidates in the humanities and sciences at UL face as many institutional, socio-economic and individual challenges

Keywords: PhD, difficulties, device, supervision, doctoral student

Introduction

L'Université joue un rôle important dans la promotion du développement, un rôle qui s'inscrit tout à fait dans le prolongement de sa mission de promouvoir l'éducation par l'enseignement et la recherche. De nos jours, l'enseignement

supérieur est partout confronté à des défis et à des difficultés considérables concernant son financement, l'égalité dans les conditions d'accès et de réussite, les taux d'échecs, la promotion du perfectionnement du personnel, la formation fondée sur les compétences, l'amélioration et la préservation de la qualité de l'enseignement, la recherche et les services, la pertinence des programmes, l'employabilité des diplômés. De tous ces problèmes, nous nous intéresserons dans cet article à de la longévité des thèses qui sont à l'origine de l'abandon de beaucoup d'étudiants.

Ceci étant, cet article a pour objectif d'identifier les différentes causes qui retardent les étudiants en thèse à soutenir dans le délai prescrit qui est de trois ans.

L'élaboration des thèses a toujours été un problème pour les étudiants qu'ils soient des pays développés ou des pays sous-développés. Au Togo en général et à l'Université de Lomé en particulier, le constat est amer. Un sondage fait par la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'UL à propos des doctorants, en 2015, a révélé que la plupart de ceux qui ont le statut de fonctionnaires soutiennent plus que leurs pairs qui ont le statut d'étudiants. Parmi les thésards étudiants, les étudiants Attachés Temporaires d'Enseignements et de Recherches soutiennent moins que les étudiants sans job. Sans avoir les statistiques, le sondage révèle que la durée moyenne des thèses soutenues est de 5 ans (entretien avec un responsable de la DAAS, 2017). Un arrêté du Président de l'UL, en ses articles 15 et 16, stipule :

« La durée de référence de la préparation du doctorat est de six semestres ou trois années académiques. Un délai supplémentaire d'une année, renouvelable une et une seule fois, peut être accordée à titre dérogatoire par le Président de l'Université de Lomé sur proposition du ou des directeurs de thèse et après avis du Directeur des Affaires Académiques et de la scolarité, sur demande motivée du doctorant transmise par la Direction de la Recherche. La durée de préparation du doctorat ne peut excéder cinq (05) années académiques et donc cinq (05) inscriptions académiques à la DAAS. Passé ce délai, les travaux de préparation au doctorat et les inscriptions du doctorant seront considérés comme nuls et de nuls effets »
(Université de Lomé, 2017a : 4)

Nombreux sont donc les étudiants thésards de l'UL qui soutiennent au-delà du délai prescrit. Les statistiques de la DAAS confirment cet état de fait. Le tableau 1 présente la liste des étudiants thésards ayant déjà fait au moins cinq ans d'inscription en thèse selon les facultés et domaines.

Tableau n° 1 : Liste des étudiants ayant déjà fait au moins cinq ans d’inscription en thèse selon les facultés et domaines

Facultés et Domaines	Effectif	Pourcentage (%)
FSHS	64	28,83
FLLA	25	11,26
FASEG	12	5,41
Sciences et Technologie¹⁷	61	27,48
ÉSA	6	2,70
INSE	13	5,86
FDD	41	18,47
Total	222	100,00

Source : Données de la DAAS, 2017

Les doctorants en lettres et sciences humaines viennent en tête avec 45,94 % dont les thèses ont déjà duré au moins 5 ans. En sciences et technologie, la proportion des thésards ayant déjà fait 5 ans en thèse est importante aussi avec 27,48 %.

Ces statistiques montrent que l’élaboration des thèses est un casse-tête en lettres et sciences humaines où la plupart des doctorants mettent plusieurs années pour les soutenir.

Certains auteurs ont fait le même constat dans les universités occidentales. Selon M. Redon (2008), si la durée théorique du doctorat est de 3 années en France, il s’agit d’une limite inférieure bien souvent dépassée par les étudiants, notamment en sciences humaines et sociales.

Une étude effectuée par S. Gardner (2010) au Canada révèle que les taux d’abandon à des cycles avancés commencent à être d’une ampleur parfois proche de celle qui est enregistrée pour le premier cycle. Ainsi, le taux d’abandon au doctorat est de 47 % pour l’ensemble du Canada et oscille entre 40 et 70 % aux États-Unis. En France, d’après une étude portant sur *les déterminants de l’abandon en thèse* réalisée par Ph. Moguérou., J. Murdoch et J-J. Paul en 2003, les disciplines scientifiques sont caractérisées par des taux d’abandon en cours de thèse faibles (entre 10 à 30 %), des durées moyennes courtes (entre 3 ans et 3,5 ans) et des taux de financement par allocation du Ministère élevés (30-50 %). En revanche, les sciences humaines et sociales sont caractérisées par des taux d’abandon plus élevés (autour de 60 %), des durées plus longues (autour de 5 ans) et des taux de financements par allocation plus faibles (autour de 10 %).

¹⁷ - le domaine englobe l’École Nationale Supérieure d’Ingénieurs (ENSI), la Faculté des Sciences de Santé (FSS) et la Faculté de Sciences (FDS).

Ainsi, certains auteurs ont réalisé des études sur les causes des échecs, des abandons et de la longévité des thèses. Plusieurs causes ont été identifiées.

Pour ce qui est de l'environnement financier, l'étude menée par P. M. Sheridan et S.W. Pyke (1994) pour évaluer 395 étudiants en maîtrise et 79 étudiants en thèse, au Canada, a mis en évidence que l'aide financière élevée accordée par l'université ou des organismes subventionnaires sous forme de bourses d'études constitue un des grands prédicteurs à l'effet que la personne ne prendra pas plus que le temps normalement requis pour finir ses études supérieures. Cette étude précise que cependant, on observe l'incidence, parfois, négative du travail d'assistance de recherche sur la durée des études, puisque les conditions de travail et les salaires intéressants peuvent pousser les étudiants chercheurs à travailler d'arrache-pied pour leur employeur, qui est souvent aussi leur directeur de recherche, au détriment de l'avancement de leur thèse.

Abordant dans le même sens, certaines universités ont réalisé des enquêtes auprès des étudiants, surtout de troisième cycle, pour tenter d'identifier les causes de ces échecs ou abandons. Celles-ci sont, bien évidemment, multiples. Les facteurs d'abandon de la thèse les plus souvent évoqués sont d'ordre financier : souci ou nécessité de trouver rapidement un emploi plus rémunérateur, mauvaises conditions de subventionnement du travail de thèse, manque de valorisation ultérieure du titre dans le monde professionnel (T. Becher et P. Trowler, 2001). On note également les facteurs que l'on pourrait qualifier de lassitudes : les étudiants se disent lassés de poursuivre des études, surtout depuis que la formation doctorale s'est considérablement *scolarisée* avec l'imposition de suivre encore des cours au sein d'une école doctorale (T. Becher et P. Trowler, 2001). On constate que les causes qui sont, ensuite, évoquées par les étudiants ont trait à leur insatisfaction par rapport à l'encadrement et à l'accompagnement dont ils bénéficient : absence de relations satisfaisantes avec le directeur de thèse et les membres du département, sentiment d'isolement, désintérêt progressif pour le sujet de thèse, divergences de vues avec le promoteur. Alors, on s'aperçoit de l'importance de la qualité de la relation qui unit l'étudiant à son directeur de thèse : c'est de cette qualité que dépend en bonne partie la poursuite du projet de l'étudiant. Une autre difficulté majeure évoquée par les étudiants a trait aux exigences nouvelles des deuxième et troisième cycles. Donc, les étudiants doivent surtout s'approprier des connaissances au premier cycle et sont ensuite, appelés, dans la rédaction des mémoires et plus encore, des thèses, à contribuer eux-mêmes à l'avancement des connaissances. De consommateurs, ils deviennent des producteurs de savoir (T. Becher et P. Trowler, 2001). Or, la capacité à contribuer de manière indépendante et originale à l'avancement des connaissances repose sur une série d'allants de soi, des us et coutumes très enracinés dans les spécificités disciplinaires et qu'il s'agit de découvrir par

imprégnation. En effet, si chaque discipline est déjà une manière de lire le monde, la façon d'y conduire une recherche et d'en rendre compte par écrit est très spécifique et repose sur des habitudes et des attentes partagées tacitement par une communauté de chercheurs (T. Becher et P. Trowler, 2001). La réussite du mémoire et plus encore de la thèse passe par une socialisation à ces normes implicites et, d'ailleurs, peu transmissibles de manière explicite. En effet, la plupart des compétences essentielles à la réalisation d'un travail de recherche (l'originalité, la capacité à recueillir des données appropriées, à inscrire son travail dans un champ de recherche, etc.) sont ce que l'on appelle des compétences *indéterminées*, c'est-à-dire des compétences que «les directeurs et évaluateurs de thèses savent reconnaître, sans toutefois être en mesure de les expliciter» (I. Skakni, 2011).

Pour R. Prigent (2001), les principaux facteurs d'abandon sont d'ordre personnel (manque de motivation), financier, familial, etc. Cependant, le manque d'argent n'est pas le motif principal d'arrêt des études selon A. Leduc (1990) même quand on sait que les problèmes financiers peuvent devenir un motif d'abandon ou retarder l'obtention du diplôme.

1. Méthodologie

Comme cadre d'étude, nous avons choisi la Faculté des Lettres, Langues et Arts (FLLA), la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (FSHS) et l'Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE) de l'Université de Lomé. La population d'étude comprend les doctorants, les directeurs de thèses et les responsables de division de la DAAS. L'étude est réalisée sur un échantillon accidentel dont le critère d'inclusion retenu est la disponibilité des enquêtés à nous fournir des informations. Nous avons pu interviewer 12 doctorants, 5 directeurs de thèses et 2 responsables¹⁸ de division soit un échantillon total de 19 enquêtés.

L'étude étant exclusivement qualitative, nous avons fait usage de la recherche documentaire et du guide d'entretien pour collecter les données.

2. Résultats

Aux termes des entretiens, nous avons pu identifier six principales causes qui bloquent les étudiants thésards dans l'élaboration de leur thèse à l'Université de Lomé précisément en lettres et sciences humaines. Il s'agit des causes liées aux directeurs de thèse, des causes liées aux étudiants, des causes liées au dispositif

¹⁸ - il s'agit de l'ancien responsable du 3e cycle de la DAAS qui est nommé actuellement directeur du CFC et de l'ancien directeur des affaires académiques qui est l'actuel 2e Vice-Doyen de la FLLA.

d'encadrement, des causes liées aux moyens financiers et matériels, des causes liées à la nature des sujets et des causes techniques.

2.1. Les causes liées aux directeurs de thèse

La plupart des enquêtés se sont prononcés sur les responsabilités des directeurs dans la longévité des thèses à l'Université de Lomé. Un doctorant en sciences de l'éducation témoigne

« pour ce qui me concerne, je pense que c'est l'indisponibilité du directeur de thèse à suivre étape par étape l'avancement de ma thèse. Demander au doctorant de travailler aveuglément sans guidance est une mauvaise méthode de travail. Le directeur doit lire au fur et à mesure que l'étudiant avance dans les différentes parties de sa thèse. Cela lui permet de corriger et d'apprendre en même temps » (entretien avec un doctorant en sciences de l'éducation, 2017).

Le témoignage d'un chef de division de la DAAS est édifiant. Il souligne que

« certains directeurs bloquent volontairement les étudiants qui leur sont imposés. Certains directeurs, lorsqu'ils deviennent des Professeurs Titulaires, abandonnent volontairement leurs étudiants parce qu'ils n'ont plus d'intérêt à tirer. Soit aussi parce qu'ils n'ont pas le goût de ces étudiants ou parce que les sujets de thèse ne relèvent pas de leur domaine » (entretien avec un chef de division à la DAAS, 2017).

Un directeur de thèse renchérit : *« il y a certains directeurs de thèse qui n'ont guère de temps pour accompagner leurs étudiants. Ils perdent assez de temps pour les lire et les orienter »* (entretien avec un directeur de thèse, 2017).

Un autre directeur de thèse affirme : *« certains directeurs sont lents dans la lecture. Le système de CAMES est en partie responsable, car un directeur pour être Professeur Titulaire fait soutenir un étudiant. Une fois qu'il a le grade, il abandonne les autres »* (entretien avec un directeur de thèse, 2017).

Le directeur de thèse est le guide du doctorant. Son engagement dans l'encadrement peut impacter négativement ou positivement la progression de l'étudiant. C'est une erreur d'encadrement que le directeur demande au doctorant de travailler jusqu'à la fin avant de le lire. Cependant, lorsqu'il lit au fur et à mesure le travail du doctorant, cela évite que celui-ci fasse le travail comme il le désire. Ceci peut casser le rythme de progression de l'étudiant surtout quand le directeur de thèse remet en cause tout le travail déjà effectué par l'étudiant. Ce qui peut être source de démotivation de l'étudiant.

2.2. Les causes liées aux étudiants

Les étudiants sont les premiers responsables de leurs travaux de recherche, car ils sont auteurs de leur thèse. Nombreux sont les enquêtés qui ont soulevé les responsabilités des doctorants dans la non-progression de leur thèse. D'après un directeur de thèse, *« certains étudiants négligent le travail. Ils s'intéressent plus à*

leurs jobs qu'à leurs thèses. Parfois, ils oublient qu'ils ont des thèses à élaborer » (entretien avec un directeur de thèse, 2017). Un chef de division de la DAAS ajoute que :

« le directeur de thèse peut être disponible alors que l'étudiant ne s'investit pas dans sa thèse. Certains étudiants font dix ans de thèse, non pas parce qu'ils sont incompétents, mais cela est lié aux modifications des sujets de thèse. Certains étudiants font le mauvais choix des directeurs de thèse » (entretien avec un chef de division de la DAAS, 2017).

Il ajoute que « *la plupart des étudiants font des thèses sans projets professionnels, sans compétences intellectuelles, sans ambition et sans moyens financiers et matériels* » (entretien avec un directeur de thèse, 2017). Un doctorant témoigne de ce qui suit : « *si l'étudiant est moins motivé, moins courageux et très occupé pour ne citer que ces quelques exemples, les difficultés de la rédaction d'une thèse peuvent avoir raison de lui* » (Entretien avec un directeur de thèse, 2017).

Un doctorant en sciences de l'éducation déclare :

« je dirai d'abord que la distance a beaucoup joué dans mon cas. J'étais à Sokodé loin de l'Université de Lomé qui est mon terrain de recherche et aussi loin des chercheurs et des bibliothèques. En plus mon boulot ne me donnait pas du tout le temps de me consacrer à la thèse comme il faut. J'étais non seulement enseignant (le seul enseignant de philosophie de la 2^{de} en terminale), mais aussi coordinateur pédagogique de l'établissement (Entretien avec un doctorant en sciences de l'éducation, 2017)

Un doctorant en histoire témoigne : « *mes occupations professionnelles, sans lesquelles, il est parfois difficile de trouver les moyens pour faire une thèse. Les cours au lycée, les activités universitaires (TD, cours, corrections), manque d'aide aux doctorants fonctionnaires, la vie de couple et de famille de l'étudiant* » (Entretien avec un doctorant en histoire, 2017).

L'étudiant étant au centre de l'encadrement, son investissement dans le travail peut permettre de décanter la situation. Un étudiant pour joindre les deux bouts peut se permettre de chercher du travail dont le revenu servira à financer ses recherches. Néanmoins, il ne doit pas négliger le travail de thèse au profit de son emploi. Rien dans le monde, ne doit détourner le doctorant de ses travaux de thèse.

2.3. Les causes liées au dispositif d'encadrement

Le dispositif d'encadrement fait allusion aux conditions institutionnelles d'encadrement des thèses instituées par les autorités universitaires pour aider les différents acteurs concernés à savoir les directeurs de thèses et les doctorants. D'après un directeur de thèse,

« la quantité des thèses agit sur l'efficacité de l'encadrement. Le manque de professeur de rang magistral ou rang A. La codirection freine aussi l'encadrement

des thèses. Les primes d'encadrement de thèses ne sont pas de nature à motiver les enseignants comparativement aux primes dans les universités de la sous-région » (entretien avec un directeur de thèse, 2017).

L'inexistence des textes clairs clarifiant les rôles des directeurs de thèses et ceux des étudiants ; de même que le dispositif de règlement des problèmes liés à l'encadrement fait que certains étudiants passent plus de temps que prévu pour élaborer leur thèse. Un étudiant en sociologie témoigne :

« J'ai donc commencé à effectuer les recherches pour rédiger la première partie, mais je dois avouer que je ne m'y mettais pas avec la rigueur qu'il fallait. Bien que je sois employé à l'Université de Lomé, mes revenus limités me poussaient plutôt à rechercher de quoi survivre, surtout que j'avais désormais une famille. Néanmoins, j'ai pu rédiger l'analyse de la situation que j'ai soumise à mon directeur de thèse. Celui-ci n'étant pas disponible, m'a demandé de remettre le document à son assistant. C'est donc ensemble avec ce dernier que j'ai pu rédiger la première partie qui a pris un certain temps. Mais n'étant pas mon directeur de thèse, il n'a pas souhaité aller plus loin avec moi à moins qu'il soit officiellement désigné comme mon directeur de thèse. C'est une situation qui a pris du temps à se clarifier. En fin de compte, je suis retourné avec mon directeur, avec qui, je peux dire que c'est seulement après 5 ans que je travaille véritablement » (Entretien avec un doctorant en sciences de l'éducation, 2017).

Un étudiant en sciences de l'éducation renchérit : *« dans mon cas, c'est d'abord le problème de direction de ma thèse à cause de l'admission du directeur à la retraite » (Entretien avec un doctorant en sciences de l'éducation, 2017).*

Un autre étudiant en sciences de l'éducation témoigne :

« J'ai fini la rédaction de ma thèse en 2013 après trois ans d'inscription. Mais le directeur n'a jamais lu mon travail. Il l'a confié à son assistant qui m'a fait des observations. Deux ans après, mon directeur est admis à la retraite et c'est 4 ans après en 2017 qu'il a accepté continuer l'encadrement. Ce qui m'a fait perdre plusieurs années » (Entretien avec un doctorant en sciences de l'éducation, 2017).

La faiblesse du dispositif d'encadrement est soulevée par un directeur de thèse *« lorsqu'un directeur dirige les étudiants de plusieurs universités, ils privilégient les étudiants des universités où le traitement financier est bon en négligeant les étudiants des universités où le traitement est moins bon » (entretien avec un directeur de thèse, 2017).* Un directeur renchérit *« on note le manque de laboratoires ou de structures de recherche comme dans les pays développés. Les enseignants sont trop surchargés, les cours, les charges administratives, et aussi l'encadrement des mémoires et des thèses. Il y a aussi le manque de la documentation » (entretien avec un directeur de thèse, 2017).*

Le dispositif d'encadrement clarifie toutes les tâches liées à la supervision des thèses. Sa faiblesse peut entraîner des dysfonctionnements dans l'encadrement.

2.4. Les causes liées aux moyens financiers et matériels

L'élaboration de la thèse est une activité scientifique qui nécessite assez de moyens financiers et matériels. Le manque de ces moyens peut empêcher le doctorant d'évoluer normalement dans ses recherches. Un directeur de thèse déclare que « *le manque de moyen matériel comme l'ordinateur peut entraver le travail de l'étudiant. Faire d'abord le manuscrit avant d'aller se faire saisir avec toutes les conséquences que cela peut entraîner comme les fautes de tout genre* » (Entretien avec un directeur de thèse, 2017). Un étudiant en anthropologie renchérit : « *il est vrai que je n'ai pas d'ordinateur, j'utilise celui de mon ami qui le prend de temps en temps. Ce qui me fait perdre du temps aussi. Par ailleurs, je manque aussi des moyens financiers vu que mes parents sont pauvres et que je n'ai pas encore de boulot* » (Entretien avec un doctorant en anthropologie, 2017). Un autre étudiant en linguistique souligne : « *mon principal problème est la documentation. La plupart des documents nécessaires ne sont pas disponibles sur place et je dois les rechercher sur internet ou faire des commandes. Ce qui exige des moyens financiers que je ne dispose pas forcément* » (Entretien avec un doctorant en linguistique, 2017).

Il est indéniable que les moyens financiers et matériels sont importants dans la réalisation de la thèse. L'étudiant peut donc œuvrer à mobiliser ces moyens tout en travaillant la thèse pour ne pas être surpris par le temps. Une planification méthodique du doctorant est donc une panacée pour conduire aux termes ses travaux de thèse.

2.5. Les causes liées à la nature des sujets de thèses

Le sujet de thèse est le point de convergence entre le directeur et son doctorant. Il fonde le contrat d'encadrement et chacun des acteurs doit tirer du sujet un intérêt particulier. Un sujet qui ne passionne pas l'étudiant a la forte chance de ne pas aboutir. De même, un sujet qui n'intéresse pas le directeur peut être voué à l'échec. Un étudiant en histoire déclare : « *la nature du sujet surtout le cadre spatial est assez vaste et couvre plusieurs pays* » (Entretien avec un doctorant en histoire, 2017). Un autre étudiant renchérit : « *je travaille sur l'espace CEDEAO. Ce qui n'est pas facile, car cela nécessite des moyens gigantesques pour parcourir ces pays pour collecter les données. Ce qui n'est pas du tout facile avec les conditions des étudiants togolais* » (Entretien avec un doctorant en histoire, 2017). Cet étudiant en linguistique ajoute :

« les changements d'orientation de ma thèse m'ont fait perdre beaucoup de temps. J'ai eu à opérer jusqu'ici deux grands changements en ce qui concerne l'orientation de ma thèse et c'est le prix à payer pour espérer faire un travail original tant sur le plan national que continental, voire international. Mais à chaque changement, le

travail devient plus restreint par rapport aux travaux déjà faits » (Entretien avec un doctorant en linguistique, 2017).

La nature du sujet de thèse conditionne la réussite du doctorant. Un sujet consensuel et pertinent peut aboutir sans trop de difficultés. Le choix du sujet de thèse doit obéir aux critères comme la faisabilité, les moyens et les temps. Les thèses qui durent plus sont celles dont les étudiants ne respectent pas les critères précités avant d'opérer leur choix.

2.6. Les causes techniques

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont incontournables dans la recherche. Ainsi, l'outil informatique aide les étudiants dans leurs recherches. Cependant, il peut être source de difficultés si on ne le maîtrise pas. Un directeur de thèse souligne : *« la non-maîtrise de l'outil informatique fait que certains étudiants perdent leurs travaux à un moment donné et sont obligés de reprendre leurs travaux après plusieurs années de recherche »* (Entretien avec un directeur de thèse, 2017). Un doctorant en allemand témoigne : *« j'avais perdu à deux reprises mon document à cause des problèmes de manipulation. Sans vous mentir, cela m'a pris un bout de temps pour refaire le travail. J'ai failli perdre mon directeur de thèse »* (Entretien avec un doctorant en allemand, 2017).

Au-delà des problèmes liés à la non-maîtrise de l'outil informatique, il y a aussi les difficultés liées à la réticence des enquêtés. Un doctorant en géographie confirme : *« l'indisponibilité des personnes-ressources ou leur manque de volonté à vouloir bien vous recevoir souvent par crainte d'une appartenance politique. C'est aussi lié à l'éloignement du doctorant de la capitale où se trouvent les grandes bibliothèques. La difficulté d'accès aux données et le manque d'ouvrages »* (Entretien avec un doctorant en géographie, 2017).

Par ailleurs, certains enquêtés ont soulevé des causes liées à l'état de santé des doctorants, la maternité de certaines doctorantes, les affectations, la vie en couple, les accidents, etc. qui peuvent aussi retarder les étudiants dans leurs recherches.

3. Discussion

Cette étude a identifié six principales difficultés qui font allonger les études doctorales en lettres et sciences humaines à l'Université de Lomé.

Elle a révélé que les étudiants doctorants rencontrent des difficultés financières et matérielles dans l'élaboration de leur thèse. Ce qui ne leur permet pas de les soutenir dans le délai prescrit l'institution. Ces résultats vont dans le même sens

que ceux de l'étude menée par P. M. Sheridan et S. W. Pyke (1994) qui ont évalué 395 étudiants en maîtrise et 79 étudiants en thèse, dans une grande université canadienne. Ainsi, l'étude a démontré que l'aide financière élevée accordée par l'université ou des organismes subventionnaires sous forme de bourses d'études constitue un des grands prédicteurs à l'effet que la personne ne prendra pas plus que le temps normalement requis pour finir ses études supérieures. Par ailleurs, selon T. Becher et P. Trowler (2001), le souci ou la nécessité de trouver rapidement un emploi plus rémunérateur, les mauvaises conditions de subventionnement du travail de thèse, le manque de valorisation ultérieure du titre dans le monde professionnel sont les causes qui font prolonger les études doctorales chez les doctorants.

Les problèmes liés aux relations encadreurs-doctorants sont aussi évoqués dans cette étude. Ces problèmes se réfèrent à l'insatisfaction par rapport à l'encadrement et à l'accompagnement dont bénéficient les doctorants. Ce qui corrobore les résultats de T. Becher et P. Trowler, 2001 qui ont identifié les causes telle l'absence de relations satisfaisantes avec le directeur de thèse et les membres du département, le sentiment d'isolement, le désintérêt progressif pour le sujet de thèse, etc.

La plupart des compétences essentielles à la réalisation d'un travail de recherche (l'originalité, la capacité à recueillir des données appropriées, à inscrire son travail dans un champ de recherche, etc.) sont ce que l'on appelle des compétences *indéterminées*, c'est-à-dire des compétences que « les directeurs et évaluateurs de thèses savent reconnaître, sans toutefois être en mesure de les expliciter » (I. Skakni, 2011). Cette recherche a démontré aussi que la plupart des doctorants s'engagent dans les recherches sans avoir des compétences intellectuelles suffisantes.

L'étude a aussi révélé les causes liées aux doctorants eux-mêmes. Ces résultats rejoignent ceux de C. Morin et J. Ménard (2003) qui pensent que l'élaboration d'un mémoire est une course aux obstacles. Selon eux, le taux de réussite est un signe des difficultés. Pour les doctorats aux États-Unis, le taux de succès en lettres et sciences sociales est compris entre 48 et 50 %, alors que les étudiants ont, pourtant, la réputation d'y être bien encadrés. Au Québec, ce taux est de 36 % (C. Morin et J. Ménard, 2003).

Cette étude de C. Morin et J. Ménard (2003) montre que certains doctorants ne s'investissent pas beaucoup dans leurs recherches. Peu importe la qualité de l'encadrement, si le doctorant ne travaille pas, la thèse peut dépasser la durée normale.

Conclusion

Cette étude a identifié les principales causes qui sont à l'origine de la longue durée des thèses en lettres et sciences humaines à l'Université de Lomé. Elle a distingué les causes liées aux directeurs de thèse, les causes liées aux doctorants eux-mêmes, les causes liées au dispositif d'encadrement, les causes liées aux moyens financiers et matériels, les causes liées à la nature des sujets et les causes techniques. Cette étude s'avère être la première réalisée à l'Université de Lomé. Ce qui révèle son originalité et sa pertinence.

Pour éviter la longue durée de préparation des thèses à l'Université de Lomé, les autorités universitaires doivent prendre des mesures en améliorant les primes d'encadrement de thèses, en équipant les laboratoires, en élaborant les guides d'encadrement des mémoires et des thèses pour les étudiants et pour les encadreurs. De même, le directeur et le doctorant, chacun de son côté, doivent jouer pleinement leur rôle pour la réussite de l'encadrement qui pourra déboucher sur un travail bien fait et dans le meilleur délai.

De cette étude, il ressort que l'amélioration du dispositif d'encadrement peut constituer un levier à partir, duquel l'Université de Lomé peut compter pour rehausser le taux de *diplomation* des étudiants dans les délais prescrits et réduire le taux d'abandon aux études doctorales.

Références bibliographiques

- BECHER Tony et TROWLER Paul, 2001, *Academic tribes and territories. Intellectual inquiry and culture disciplines*. [En ligne], consulté le 20 août 2012. URL: <http://www.ripes.revues.org/407>
- BRULLE Du Christian, 2015, *Doctorants : 50 % d'abandons*, en ligne, URL : <http://dailyscience.be/2015/09/23/doctorants-50-dabandons/>
- GARDNER Susan, 2010, Contrasting the socialization experiences of doctoral student in high and low - completing departments. *The Journal of Higher education*, 81, 62- 81. [En ligne] consulté le 24 septembre 2010, URL : <http://www.umaine.edu/edhd/files/2010/02/Gardner-High-Low.pdf>
- JUTRAS France, NTEBUTSE Jean Gabin, et LOUIS Roland, 2010 «L'encadrement de mémoires et de thèses en sciences de l'éducation : enjeux et défis», *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 26-1, consulté le 10 août 2011, URL : <http://ripes.revues.org/333>

- LEDUC Aimée, 1990, *La direction des mémoires et des thèses*, [En ligne], consulté le 31 août 2011. URL : http://www.uqac.ca/direction_services/decsr/programmes/documents/avant_de_se_lancer.pdf
- MIQUELARD-GARNIER Guillaume, 2016, *Chiffres sur le doctorat, une brève analyse personnelle*, en ligne, URL : <http://blog.educpros.fr/guillaume-miquelard-et-paul-francois/2016/03/04/chiffres-sur-le-doctorat-une-breve-analyse-personnelle/>
- MOGUÉROU Philippe, MURDOCH Jake et PAUL Jean-Jacques, 2003, *Les déterminants de l'abandon en thèse*. Communication présentée aux 10^e Journées d'études du Céreq [En ligne], consulté le 30 août 2012. URL : http://www.pmbz.cereq.fr/pmb/opac_css/index.php?lvl=categ_see&id=10&page=4&nbr_lignes=263&main=&l_typedoc=a%2Cm%2C
- MORIN Claude et MÉNARD Jacques, 2003 Guide de préparation du mémoire de maîtrise [En ligne], consulté le 09 août 2012, URL : <http://www.hst.umontreal.ca/etudes-sup/guide-maitrise.pdf>
- PRÉGENT Richard, 2001, *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse : conseils pédagogiques aux directeurs de recherche*, Montréal, Presses internationales Polytechnique. [En ligne], consulté le 25 août 2012, URL : http://books.google.tg/books?id=C8zXN4hqn14C&pg=PA6&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=4#v=onepage&q&f=false
- REDON Marie, 2008, « Parcours de doctorants, parcours de combattants ? », *EchoGéo* [En ligne], 6 | mis en ligne le 24 septembre 2008, consulté le 17 avril 2017. URL : <http://echogeo.revues.org/7523> ; DOI : 10.4000/echogeo.7523
- SHERIDAN Peter Marcus et PIKE Sandra Wilson, 1994, "Predictors of Time to Completion of Graduate Studies" in *The Canadian Journal of Higher Education*, 24 (2), 68-88. [En ligne], consulté le 21 août 2011. URL : <http://www.ripes.revues.org/333?lang=en>
- SKAKNI Isabelle, 2011, *Socialisation disciplinaire et persévérance aux études doctorales : un modèle d'analyse des sphères critiques*, [En ligne], consulté le 23 août 2012, URL : http://ulaval.academia.edu/IsabelleSkakni/Papers/1103671/Socialisation_disciplinaire_et_perseverance_aux_etudes_doctorales_un_modele_danalyse_des_spheres_critiques

- TCHAGNAOU Akimou, 2009, *Les difficultés liées à l'élaboration des mémoires de maîtrise à l'Université de Lomé (TOGO). Cas de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, mémoire de DEA en Sciences de l'Éducation, Lomé, Université de Lomé
- TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU A. B. Bahama et NAPPORN Clarisse, 2018, « Élaboration d'un mémoire de recherche : phases et catégories d'étudiants » in revue *TRANSMETTRE*, volume 1, N° 6-7, pp. 117-133
- TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU A. B. Bahama et NAPPORN Clarisse, 2019, « Le rôle de l'étudiant dans la réussite de son mémoire de recherche » in *Les Cahiers de l'ACAREF*, Vol 1, n° 2, pp. 106-124
- UNIVERSITÉ DE LOMÉ, 2017a, Arrêté N° 013/UL/P/SG/2017 portant organisation des études doctorales à l'Université de Lomé
- UNIVERSITÉ DE LOMÉ, 2017b, Arrêté N° 014/UL/P/SG/2017 fixant les conditions et les modalités d'organisation de soutenance d'une thèse de Doctorat à l'Université de Lomé